

**Intervention de l'entreprise ENERTAG pour le projet de repowering :**

Le parc éolien dit « chemin du Tuleras » sur les communes du Boullay-Thierry et de Villemeux sur Eure a été installé, il y a une dizaine d'années. La société ENERTRAG souhaite rénover ce parc, afin d'en optimiser le rendement.

M. le Maire rappelle que le conseil devra se prononcer, lors du prochain conseil, sur l'impact du nouveau parc pour la commune et si les membres sont favorables ou non.

**D2021 036 - Création d'un poste d'animateur (vacances de Toussaint) pour la semaine du 25 au 29 octobre :**

Le centre de loisirs et le centre ados ouvrent durant les vacances d'octobre 2021, du 25 au 29.

Afin d'assurer l'accueil des enfants, dans le respect des taux d'encadrement, la commune doit recruter un agent non titulaire, qui assurera les fonctions d'adjoint d'animation, à raison de 10 heures par jour.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la création du poste proposé.

**D2021 037 - Création de deux postes non permanent au grade d'adjoint d'animation à temps incomplet :**

Compte tenu de l'augmentation de l'effectifs des enfants fréquentant la cantine et de la garderie périscolaire le soir, il convient de compléter l'effectif des animateurs pour respecter le taux d'encadrement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la création des deux postes proposés.

**D2021 038 - Tarifs bulletin municipal :**

Monsieur le Maire propose de reconduire les tarifs annonceurs pour le bulletins municipal 2021, à savoir :

- 1/8 de page 50 €
- ¼ de page 100 €
- ½ page 150 €
- Page entière 250 €
- 2ème et 4ème de couverture 300 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité les tarifs proposés.

**D2021 039 - Tarif marché de Noël :**

Comme chaque année, la commune organisera le 12 décembre 2021 un marché de Noël, à la salle des fêtes.

Monsieur le Maire propose de reconduire le tarif habituellement pratiqué, soit 10 € par emplacement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le tarif proposé.

**D2021 040 - Avenant n°1 au marché de travaux de voirie 2021 signé avec PIGEON TP :**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité les travaux complémentaires et autorise M. le Maire à signer l'avenant n°1 au marché de travaux signé avec l'entreprise Pigeon TP.

**D2021 041 - Honoraires complémentaires de maîtrise d'œuvre :**

M. le Maire propose au conseil municipal d'approuver la signature de l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre correspondant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la signature de l'avenant correspondant.

**D2021 042 - Aménagements de sécurité Grande Rue :**

Le pôle ingénierie du Département (ELI) a estimé le coût de ces aménagements de sécurité à 9.944 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à la majorité le lancement de la consultation et la signature d'une convention avec Eure-et-Loir Ingénierie pour une mission de suivi du chantier.

**D2021 043 - Subvention complémentaire – Association Saint-Evrout :**

Par 11 voix contre 7, le conseil municipal décide d'accorder 800 € à l'association St Evrout.